Image not found or type unknown

Désistement d'instance et d'action

Par **Graphemes de Limprey**, le **05/03/2018** à **09:16**

Bonjour,
J'ai proposé un désistement d'instance.
La partie adverse prévoit de me donner acte d'un désistement d'action.
Le tribunal devrait juger en ce sens.
Mon avocat n'avait pas prévu de répondre.
Est-il possible de refuser cet acte ?
Que mon avocat donne d'autres conclusions.
Depuis que la partie adverse a fait de ses conclusions (en septembre), il s'est passé d'autres préjudices imprévisibles.
Je souhaite que sur un dossier complété.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés